الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

36

MISSION PERMANENTE
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE

البعثة الدائمة
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية بسويسرا

Déclaration de la Délégation algérienne

25ème session du groupe de travail sur l'Examen Périodique Universel

EPU de Samoa

03/05/2016

Monsieur le Président ;

Ma délégation souhaite la bienvenue à la délégation de Samoa pour la présentation du deuxième rapport de l'Examen périodique universel de son pays.

L'Algérie se félicite des avancées enregistrées par Samoa depuis son premier EPU, en matière de promotion et de protection des droits de l'homme, en particulier à travers le renforcement du cadre institutionnel des droits de l'homme en créant, entre autres, l'institution nationale des droits de l'homme en 2013, et le Centre communautaire sur le droit en 2015. Le Samoa a également renforcé le cadre juridique national pour réduire les inégalités hommes-femmes, lutter contre la violence à l'égard des enfants et lutter contre la torture.

Le manque de ressources, qui constitue toujours un obstacle majeur à la réalisation des objectifs de développement et à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, n'a pas empêché le Samoa à déployer des efforts louables dans plusieurs domaines, entre autres, l'éducation des enfants, la prise en charge des personnes handicapées et la santé. Le Samoa a adopté, depuis son premier EPU, deux Stratégies nationales de développement 2012-201- et 2017-2020.

L'Algérie souhaiterait faire les recommandations suivantes :

- Ratifier le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ;

- Renforcer les mesures pour lutter contre la violence faite aux enfants.

Enfin, nous souhaitons à Samoa plein succès dans la mise en œuvre des recommandations qui lui ont été adressées.

Je vous remercie, Monsieur le Président.